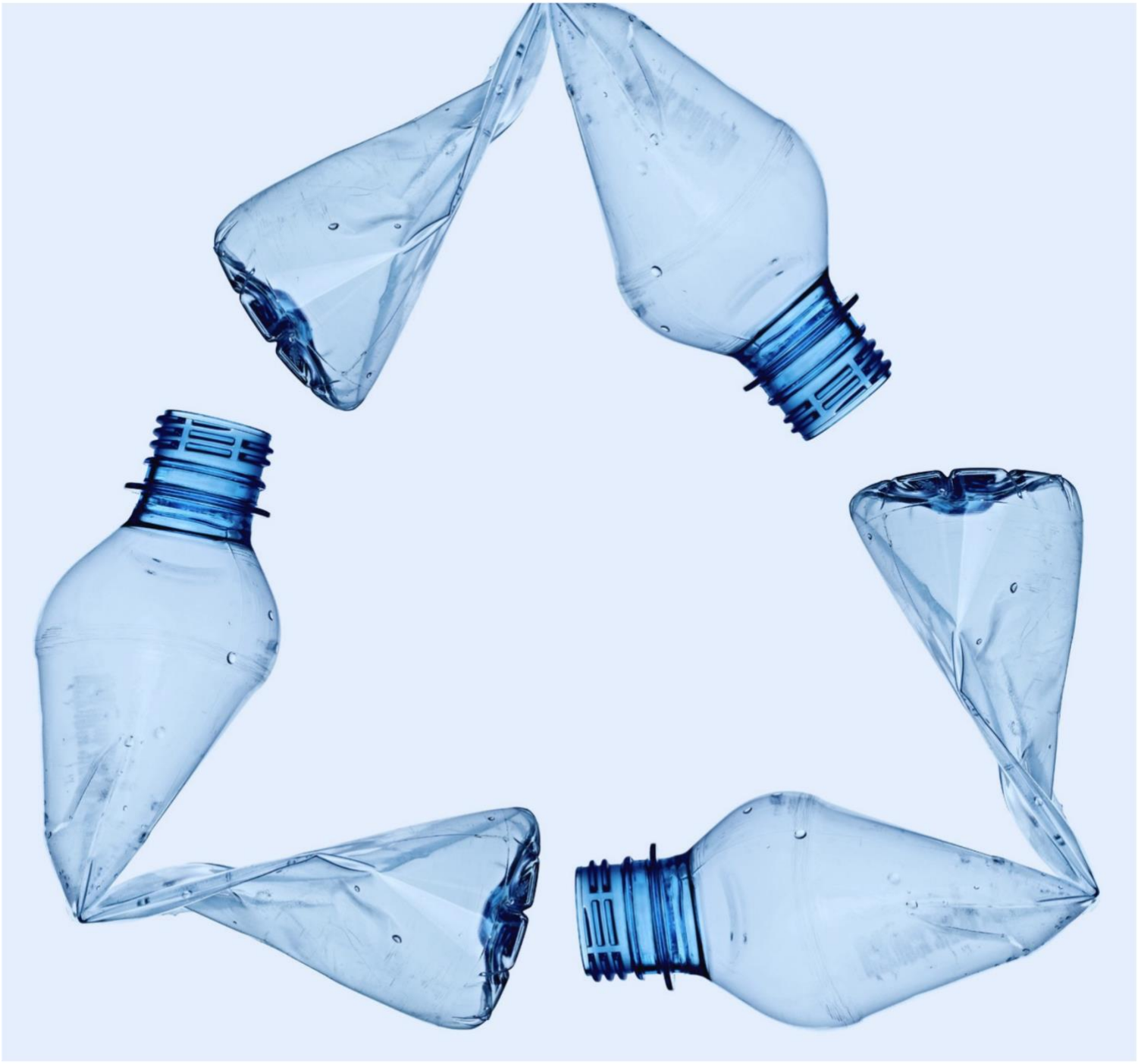

# AMÉLIORER LA COLLECTE, LA DÉCLARATION ET LA TRANSPARENCE DES DONNÉES DANS LA CHAÎNE DE VALEUR DES EMBALLAGES DE PLASTIQUE

DÉTERMINATION DES DÉFIS ET DES OCCASIONS DE LA COLLECTE ET LA DÉCLARATION DES DONNÉES AFIN D'APPORTER DES CHANGEMENTS AU SYSTÈME DES EMBALLAGES DE PLASTIQUE

**PRÉPARÉ POUR**

PACTE CANADIEN SUR LES PLASTIQUES

CIRCULAR ECONOMY LEADERSHIP CANADA

**DOCUMENT DE DISCUSSION | OCTOBRE 2023**

Le Pacte canadien sur les plastiques pilote la réponse du Canada à la crise croissante des plastiques. Nous existons pour éliminer les déchets plastiques en accélérant et en déployant les solutions qui maintiendront les plastiques dans l'économie et hors des personnes, des animaux et de l'environnement.
En favorisant l'innovation et la collaboration, notre réseau de plus de 98 partenaires de la chaîne de valeur des plastiques adopte des mesures significatives pour éliminer les plastiques inutiles et problématiques, reconcevoir les emballages et accroître l'utilisation de plastiques recyclés.
Le PCP est membre du réseau Global Plastics Pact de la Fondation Ellen MacArthur et fonctionne comme une initiative indépendante de The Natural Step Canada.

www.pacteplastiques.ca

Circular Economy Leadership Canada (CELC) a été lancé en 2018 à titre de réseau de leaders d'entreprises, de groupes de réflexion à but non lucratif et de chercheurs universitaires. Une initiative de The Natural Step Canada (un organisme de charité à but non lucratif), CELC est composé de plus de 60 organisations partenaires et travaille pour rassembler la communauté de l'économie circulaire du Canada, ainsi que de servir de pont entre des réseaux similaires de partout dans le monde. Nous fournissons un leadership éclairé, de l'expertise technique et des plateformes collaboratives pour accélérer les changements aux systèmes et la transition vers une économie circulaire à faibles émissions de carbone au Canada.
www.circulareconomyleaders.ca

**Personnes-ressources :**

**Cher Mereweather**, Directrice générale, PCP
cmereweather@plasticspact.ca

**Paul Shorthouse**, Directeur général, CELC
pshorthouse@circulareconomyleaders.ca

**Attestation :** Ce document de discussion a été créé en collaboration avec GS1 Canada, qui appuie un chercheur tiers engagé par Circular Economy Leadership Canada et le Pacte canadien sur les plastiques afin d'assurer l'intégrité de la recherche.

**Avis de non-responsabilité**

Ce rapport a été écrit par Daniel Duguay en collaboration avec Intafesu Consulting. Les informations, les concepts et les recommandations exprimés dans ce document sont fondés sur les renseignements disponibles au moment de la préparation de ce document. Les mesures, prises ou non, selon les opinions et les informations contenues dans ce document sont de la seule responsabilité du lecteur. Circular Economy Leadership Canada et le Pacte canadien sur les plastiques n'ont aucune responsabilité pour les dommages ou les pertes qui proviennent de l'utilisation des informations et des opinions de ce document. Tous les renseignements sont fournis « tel quel », sans aucune garantie ou condition. Ce document peut contenir des inexactitudes, des omissions et des erreurs typographiques.

# TABLE DES MATIÈRES

**TABLE DES MATIÈRES** 2

**SOMMAIRE DE GESTION** 3

**CONTEXTE ET INTRODUCTION** 4

**PRINCIPAUX ENJEUX ET OBSTACLES DE LA COLLECTE ET LA DÉCLARATION EFFICACES DES DONNÉES SUR LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE** 6

Variation selon les régions par rapport à la mesure du rendement 6

Variation des articles en plastique touchés 7

Divers niveaux de la qualité des données 7

Manque de structures de données communes pour favoriser l'extensibilité et la traçabilité 7

Préoccupations liées à la propriété et à la confidentialité des données 8

Manque d'incitatifs internes et externes suffisants 8

Préoccupations liées à la dissonance réglementaire 9

Gouvernance répartie 9

La collecte des données n'est pas liée à la prise de décision commerciale stratégique 9

**CAUSES FONDAMENTALES SOUS-JACENTES DES PRINCIPAUX OBSTACLES** 11

Les initiatives de collecte de données sur les plastiques ne sont pas homogènes, et sont très localisées ..... 11

Une approche basée sur les systèmes pour la collecte et la déclaration des données sur les plastiques est essentiellement inexistante ..... 12

Manque d'orientation stratégique dans la collecte et la déclaration des données sur les plastiques ..... 13

Conclusion ..... 13

# SOMMAIRE DE GESTION

L'industrie canadienne des biens emballés pour la vente au détail fait face à plusieurs disparités et problèmes liés aux données sur le plastique. Elle vise à réduire les déchets d'emballage (les plastiques et d'autres matériaux à usage unique), ainsi qu'à réaliser les objectifs en matière de réduction des émissions, ce qui comprend la conformité aux exigences changeantes relatives à la déclaration réglementaire des données, les programmes en matière de responsabilité élargie des producteurs (REP), les systèmes de consigne, ainsi que les exigences relatives au Programme zéro déchet de plastique du gouvernement fédéral.

Pour respecter ces engagements, la collecte et la déclaration efficace et efficiente des données sur les plastiques sont nécessaires. Toutefois, la collection et la déclaration des données sur les plastiques représentent actuellement un défi de taille pour l'industrie canadienne. La déclaration des données sur l'utilisation et l'élimination des plastiques et les répercussions sur l'environnement nécessitent plus de temps et d'argent, ce qui amène l'industrie à atténuer les risques en adoptant de meilleures pratiques en matière de déclaration des données sur les plastiques. Étudier les activités de gestion des déchets en plastique et leur efficacité pour augmenter la circularité des plastiques et diminuer les déversements dans l'environnement qui vont contre les tendances internationales représentent également un enjeu grandissant.

D'autres enjeux et obstacles incluent : variations régionales en matière d'exigences relatives à la déclaration des données, variation des articles en plastique touchés par les mesures, divers niveaux de qualité des données, manque de structures de données communes pour favoriser l'extensibilité et la traçabilité, préoccupations quant à la propriété et à la précision des données, manque de mesures incitatives à l'interne et à l'externe, inquiétudes quant à la dissonance réglementaire, gouvernance répartie, et collecte des données qui ne sont pas liées à la prise de décisions commerciales stratégiques et à son incidence sur la transition du système des plastiques au Canada.

À première vue, bien que ces obstacles et ces enjeux semblent distincts, et même opposés, ils proviennent d'un petit nombre de causes fondamentales, notamment : les facteurs commerciaux et gouvernementaux pour la collecte des données pour les plastiques varient considérablement et demeurent très locaux, il n'y a pas d'approche basée sur des systèmes pour la collecte et la déclaration des données, et la collecte des données sur les plastiques n'est pas structurée et ciblée pour expliquer les résultats stratégiques qui en découlent.

Il est également important de noter que, bien que le Document de discussion soit axé sur les emballages en plastique, plusieurs défis liés à la collecte et à la déclaration des données sont liés à des domaines plus élargis, y compris d'autres types d'emballage et de matériel des secteurs de la construction et des biens de consommation.

La prochaine phase importante est de collaborer avec l'industrie, les gouvernements et d'autres intervenants clés pour valider les perspectives soulevées dans ce Document de discussion et pour relever les futures étapes stratégiques qui renforceront les efforts de collecte et de déclaration des données dans la chaîne de valeur des emballages au Canada.

# CONTEXTE ET INTRODUCTION

L'industrie canadienne des biens emballés pour la vente au détail fait face à plusieurs disparités et problèmes liés aux données sur le plastique. Elle vise à réduire les déchets d'emballage (les plastiques et d'autres matériaux à usage unique), ainsi qu'à réaliser les objectifs en matière de réduction des émissions, ce qui comprend la conformité aux exigences changeantes relatives à la déclaration réglementaire des données, les programmes en matière de responsabilité élargie des producteurs (REP), les systèmes de consigne, ainsi que les exigences relatives au Programme zéro déchet de plastique du gouvernement fédéral.

De plus, ces pressions à l'échelle nationale sont définies par l'engagement du Canada envers des priorités mondiales comme l'entente de l'ONU et d'autres ententes internationales sur la réduction de la pollution par les plastiques, et ces engagements ont des incidences directes sur les chaînes de valeur mondiales. Cette série croissante d'ajouts d'engagements et les exigences qui en découlent créent de nombreux enjeux complexes en matière de réglementation et de déclaration des données, avec un risque important pour les marques et les détaillants au Canada.

La déclaration des données sur l'usage et l'élimination des plastiques et les répercussions environnementales est une activité qui demande beaucoup de temps et d'argent. C'est pour cette raison que l'industrie cherche à minimiser les risques en adoptant des meilleures pratiques en matière de déclaration des données sur les plastiques, comme décrit dans ce Document de discussion. C'est un enjeu important et colossal pour l'industrie canadienne, y compris les propriétaires de marque, les producteurs, les détaillants et l'industrie de gestion des déchets et du recyclage en général.

Pour alimenter cette discussion et aider à définir une approche qui permet de recueillir, de récapituler et de déclarer de façon efficace et efficiente les données sur les plastiques, ce Document de discussion fait la synthèse des besoins et des enjeux dans le but d'obtenir des données de qualité supérieure sur les plastiques dans la chaîne de valeur des emballages en plastique au Canada, tout en ciblant le secteur des biens de consommation et au détail. Il convient de noter que, bien que les observations et les perspectives décrites dans ce Document de discussion sont axées sur les emballages en plastique, elles peuvent s'appliquer à d'autres formes d'emballage (p. ex. le papier et d'autres matériaux d'emballage) et être utiles dans des discussions reposant sur la collecte des données ou sur plusieurs autres possibilités d'emballage durable.

Le Document de discussion décrit les enjeux, les obstacles et les risques actuels relatifs aux données sur les plastiques et relève les causes profondes qui doivent être discutées si des approches abordables sur la collecte et la déclaration des données sont établies. Le Document de discussion illustre également les possibilités et les recommandations, y compris une feuille de route et des activités proposées, pour développer une collecte et une déclaration de données efficaces pour l'avenir.

**Note sur le secteur institutionnel, commercial et industriel (ICI) :** Ce document de discussion cible les efforts de collecte et de déclaration des données en matière d'emballage en plastique dans le secteur résidentiel (ou de consommation) ou les exigences actuelles de réglementation et juridiques qui nécessitent une meilleure déclaration et transparence des données au Canada (par exemple, en matière de programmes REP). Toutefois, il est reconnu que d'importants problèmes existent également en ce qui a trait à la collecte, à la déclaration et à la transparence des données dans le secteur institutionnel, commercial et industrie (ICI).

Les programmes REP n'existent pas actuellement pour les emballages dans le marché du secteur ICI, avec quelques exceptions, comme l'emballage dans le sous-secteur de l'agriculture dans certaines provinces canadiennes. L'infrastructure de collecte, de triage et de recyclage varie également selon le sous-secteur, ainsi que l'emballage en résine et les formats.

Ce document de discussion n'examine pas les enjeux et les possibilités liés aux données dans le secteur ICI en raison de la nature unique du secteur et le besoin pour des stratégies précises pour résoudre le problème. Par conséquent, le secteur ICI peut devenir le point central futur pour un examen plus approfondi, car il est associé aux enjeux et aux problèmes relatifs aux données selon les résultats d'une nouvelle recherche complète sur le sujet.

**Boîte 1** | Engagements actuels et proposés pour la réduction de la pollution des plastiques

L'exemple suivant des engagements actuels et proposés (et exemples d'objectifs) illustre la demande et les risques connexes grandissants pour l'industrie canadienne :

*Engagements mondiaux*

- Traité mondial de l'ONU (UNEA 5.2) (proposé pour 2024)
- Charte sur les plastiques dans les océans (signée en 2018)
  - Plastiques 100 % réutilisables, recyclables, ou, lorsque d'autres solutions n'existent pas, recouvrables (d'ici 2030)

*Engagements nationaux*

- Stratégie canadienne zéro déchet de plastique / Plan d'action (approuvée par CCME 2018)
  - 50 % pour les contenants en PCR d'ici 2030
  - Recycler 55 % des emballages d'ici 2030
  - Recycler 100 % d'ici 2040
- Interdictions des plastiques à usage unique par le gouvernement (première itération en vigueur depuis 2022)
- Réglementations du contenu minimal à recycler pour les plastiques (réglementations d'ici 2024)
  - 20 % pour les contenants rigides d'ici 2026-27; 40 % d'ici 2028-29; 50 % d'ici 2030
  - 10 % pour les contenants flexibles d'ici 2026-7; 15 % à 30 % d'ici 2028-29, 30 % à 50 % pour les contenants ayant des matières recyclées post-consommation d'ici 2030 (selon l'épaisseur)
- Avis pour la prévention de la pollution qui demande des projets de préparation et de mise en œuvre des projets de prévention de la pollution comme un autre instrument pour discuter des emballages primaires en plastique des aliments (prévu pour 2024-25)
- Règles d'étiquetage du fédéral pour le recyclage et le compostage (proposées à partir de 2026)
- Registre fédéral des plastiques (phase 1 proposée pour juin 2025, avec des demandes grandissantes pour la déclaration des données d'ici 2028)
- Structures de travail pour la réutilisation des emballages secondaires

*Engagements provinciaux et territoriaux*

- Les exigences en matière de responsabilité élargie des producteurs (REP) (consultez le sommaire suivant des activités et des exigences REP par province depuis janvier 2023: https://gowlingwlg.com/en/insights-resources/articles/2023/canadian-product-stewardship-epr-2022-review/)

*Engagements municipaux*

- Plusieurs règles et règlements administratifs sur le recyclage, la réutilisation et le compostage
- Plusieurs initiatives sur la gestion des déchets domestiques (p. ex., systèmes d'étiquette pour les déchets), interdictions des sites d'enfouissement et les frais connexes
- Respecter ces engagements requiert une collecte et une déclaration efficaces et efficientes des données. La collecte des données sur les plastiques devient une discussion de plus en plus importante pour l'industrie des plastiques au Canada et les segments du marché qui dépendent des produits en plastique. Des données pertinentes et fiables sont particulièrement importantes pour les organisations de responsabilité des producteurs qui appuient davantage les parties qui doivent exercer et déclarer sur l'efficacité de la collecte des déchets et les systèmes de recyclage pour s'aligner avec les programmes élargis des REP

# PRINCIPAUX ENJEUX ET OBSTACLES DE LA COLLECTE ET DE LA DÉCLARATION EFFICACES DES DONNÉES SUR LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

La collecte des données pertinentes, fiables et importantes sur les plastiques fait face à plusieurs défis, allant de problèmes reconnus comme les différences dans la collecte des données et les systèmes de recyclage par région à des enjeux plus complexes, comme apaiser les inquiétudes en matière de confidentialité des données. Grâce à plusieurs entretiens ciblés avec des intervenants de l'industrie au détail et des plastiques, les principaux défis et obstacles ont été identifiés (comme décrit

**Boîte 2** | Principaux enjeux et obstacles de la collecte et de la déclaration efficaces des données sur les emballages en plastique

- Variation régionale par rapport à la mesure du rendement
- Variation des articles en plastique touchés
- Divers niveaux de la qualité des données
- Manque de structures de données communes pour favoriser l'extensibilité et la traçabilité
- Préoccupations liées à la propriété et à la confidentialité des données
- Manque d'incitatifs internes et externes suffisants
- Préoccupations liées à la dissonance réglementaire
- Gouvernance répartie
- La collecte des données n'est pas liée à la prise de décision commerciale stratégique

### Variation régionale par rapport à la mesure du rendement

La collecte de données relatives aux plastiques est très compliquée en raison de la diversité des systèmes de collecte, des autorités et des politiques stratégiques partout au pays aux niveaux provincial et municipal. Par exemple, les organisations en matière de responsabilité des producteurs et les agences de gérance au Canada déclarent le rendement du recyclage selon différentes mesures, comme les tonnes recueillies (pour le recyclage avant d'être triées) contre les tonnes commercialisées (vendues à un marché final). Elles mesurent toutes les deux le rendement en tenant compte de la diversion, mais le font à différents points. De plus, l'introduction attendue par le gouvernement fédéral sur les exigences relatives à la collecte et à la déclaration des données sur les plastiques à l'aide d'un registre fédéral sur les plastiques[1] amènera un autre niveau de complexité à la déclaration des données, ou aidera à réduire les écarts importants dans l'approche de province par province actuelle quant à la déclaration des données.

[1] https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-environnemental-loi-canadienne-protection/consultation-projet-registre-producteurs-articles-manufactures-plastique.html

### Variation des articles en plastique touchés

Présentement, il n'existe pas d'approche harmonisée pour définir ce qui se trouve dans la portée en matière de déclaration des données au Canada. Ceci inclut les renseignements de base (p. ex. types de résine, contenu en matières recyclées post-consommation, etc.) et les informations essentielles à l'industrie, notamment les applications des produits en plastique, les segments ou les secteurs de l'industrie ou d'autres détails contextuels. Le manque d'attributs sur la durabilité au niveau national pour les plastiques crée une approche fragmentée, ce qui cause l'absence de transparence et de traçabilité des produits, des secteurs ou des applications sélectionnés, ainsi qu'un manque de comparabilité et de perspective nationale, un point de vue important pour ceux qui exercent leurs activités partout au pays.

> *« …il n'existe pas d'approche harmonisée pour définir ce qui se trouve dans la portée en matière de déclaration des données dans diverses régions au Canada… »*
>
> - Association de l'industrie canadienne

### Divers niveaux de la qualité des données

Actuellement, il y a un manque général de fiabilité, d'uniformité ou de confiance dans les données recueillies, ce qui entraîne un manque de données de qualité supérieure pour enrichir non seulement la déclaration exacte des rapports, mais également pour prendre des décisions commerciales éclairées. Des exemples de problèmes actuels en matière de qualité des données incluent la consolidation des données dans tous les types de matériaux (p. ex. résines 1 et 2 fusionnées, résines 3 à 7 fusionnées), ainsi qu'un manque d'informations sur les données relatives aux marges d'erreurs et de confirmation liée à la mise en place. Les pratiques et les méthodes d'audit actuelles sur les déchets varient beaucoup, ce qui génère une vaste gamme de qualité des données qui peut compromettre les capacités d'analyse et de prise de décision.

### Manque de structures de données communes pour favoriser l'extensibilité et la traçabilité

Le nombre croissant d'exigences de déclaration différentes crée une complexité dans le processus de collecte de données, ce qui augmente énormément les risques liés à des données inexactes et, au bout du compte, leur valeur. Ce problème est amplifié par le manque d'une structure commune de données, ce qui entraîne des exigences de déclaration différentes, dont la plupart sont satisfaites au moyen de collecte, d'agrégation et d'entrée de données manuelles. Par conséquent, il est difficile, voire impossible, d'appuyer des modèles de données de produits adaptables et flexibles permettant de réaliser des gains d'efficience et d'aider à prendre des décisions commerciales plus complexes.

Il existe également un manque de traçabilité lié aux produits de plastique en question. La traçabilité de ces données tout au long de la chaîne d'approvisionnement représente un défi du point de vue technologique; cependant, certains intervenants considèrent qu'elle est essentielle afin de fournir les données adéquates et de qualité suffisante afin de guider la prise de décisions importantes pour différentes applications (comme primaires, secondaires, industrielles, commerciales et institutionnelles/résidentielles) et pour des fonctions

> *« … la collecte de données sur les REP n'est pas harmonisée aux efforts et aux priorités de l'industrie, comme les Règles d'or de conception des emballages… ce qui est encouragé n'est pas mesuré… »*
>
> *- Marque importante d'aliments au Canada*

essentielles (comme sources et composition de matières recyclées post-consommation, des assurances sur les matières recyclées après consommation à usage alimentaire, source éthique, etc.).

Les structures de données actuelles ne sont pas harmonisées aux principales lignes directrices et priorités de l'industrie, ce qui amplifie ces problèmes. Par exemple, la collecte de données sur les REP n'est pas harmonisée aux efforts et aux priorités de l'industrie, comme les Règles d'or de conception des emballages. Par exemple, les données sur les contenants en plastique rigide PET, PE et PP sont recueillies, mais des informations sur les résines (transparentes ou avec des teintes colorées) ne sont pas prises en compte (les Règles d'or suggèrent l'utilisation de « PET transparents et sans couleur, ou bleu ou vert transparent »). Dans de nombreux cas, ce qui est encouragé n'est pas mesuré. Si personne ne fait le suivi des attributs importants dans un cadre de déclaration de données normalisée, l'industrie aura du mal à s'assurer que des lignes directrices (comme les Règles d'or (seront suivies et mises en œuvre.

### Préoccupations liées à la propriété et la confidentialité des données

Des approches fragmentaires et de plus en plus propriétaires des entreprises, des secteurs d'industrie ou des compétences juridiques, alimentées par des intérêts commerciaux croissants visant à attirer et conserver leurs clients au moyen de solutions technologiques liées à la collecte et la gestion de données (crées à partir de propriétés intellectuelles propriétaires), rendent plus difficiles l'adaptabilité et la collaboration efficace le long des chaînes d'approvisionnement.

> *« …ces obstacles nuisent non seulement au partage de données entre fournisseurs et consommateurs, mais peuvent également entraver le partage de données au-delà des relations transactionnelles… »*
>
> *- Détaillant canadien important*

D'importants obstacles commerciaux, notamment des ententes juridiques et commerciales, nuisent au partage de données, voire les empêchent complètement. Par exemple, les transporteurs de déchets ne partageront pas toujours des informations et des données détaillées avec leurs clients ou avec le public, de crainte que leurs concurrents ne profitent d'un aperçu ou d'un avantage lors de la négociation de contrats futurs. Cette crainte est généralement alimentée par des préoccupations liées à l'utilisation inappropriée ou l'ingénierie inverse afin d'obtenir des informations sur les concurrents, motivée principalement par la nature propriétaire de certaines informations sur les emballages. Ces obstacles nuisent non seulement au partage de données entre fournisseurs et consommateurs, mais peuvent également entraver le partage de données au-delà des relations transactionnelles (c.-à-d. échanges de données entre fournisseurs et vendeurs). Par conséquent, les préoccupations liées à la confidentialité des données sont un obstacle important à l'échange de données le long de la chaîne d'approvisionnement. Des approches de réduction des risques, comme l'anonymisation des données ou d'autres techniques, ne semblent pas suffire pour répondre aux préoccupations de l'industrie actuellement.

### Manque d'incitatifs internes ou externes suffisants

L'industrie cherche à atténuer l'impact environnemental des plastiques. Toutefois, les activités pour ce faire se trouvent de plus en plus dans les efforts des entreprises qui souhaitent limiter leur empreinte environnementale. Par conséquent, la réduction de l'impact environnemental des plastiques n'est pas toujours une priorité pour toutes les entreprises, ou n'est carrément pas prise en compte. Les efforts pour recueillir et déclarer les données sur les plastiques sont donc essentiellement de nature administrative (et non stratégique), et ce, malgré le fait qu'ils représentent un lourd fardeau pour les organisations.

Le manque d'incitatifs actuel pour une collecte de données sur les plastiques sur une base volontaire, combiné à l'émergence d'exigences de déclaration non uniformes, crée un scénario que nous appelons « alimenter la bête », au lieu d'en créer un où la collecte de données est vue comme une activité commerciale essentielle permettant de comprendre l'apport des entreprises à l'état actuel et futur du système des plastiques.

Par conséquent, le manque actuel d'incitatifs empêche de promouvoir et d'alimenter les changements de comportements désirés autant pour la collecte de données sur les plastiques que pour la prise de décisions commerciales connexes

### Préoccupations liées à la dissonance réglementaire[2]

Au Canada, plusieurs paliers de gouvernement (c.-à-d. fédéral, provincial et territorial, ainsi que des gouvernements de grandes municipalités) veulent de plus en plus recueillir des données et déclarer l'utilisation et l'élimination des plastiques, en plus d'évaluer leurs initiatives, politiques et règlements. Plusieurs exigences réglementaires variées incitent l'industrie à engager des ressources financières afin de répondre aux données liées à différentes données sur les plastiques et de les déclarer.

> *« …Les risques et les incidences pour l'industrie sont amplifiés par la possibilité que les organisations réglementaires des diverses compétences développent leurs propres exigences, ce qui créera un écart encore plus grand dans l'harmonisation de la réglementation… »*
>
> *- Association de l'industrie canadienne*

Les risques et les incidences pour l'industrie sont amplifiés par la possibilité que les organisations réglementaires des diverses compétences développent leurs propres exigences, ce qui créera un écart encore plus grand dans l'harmonisation de la réglementation. Comme c'est le cas de nombreux autres

[2] Définition : La dissonance réglementaire décrit une situation ou plusieurs règlements divergents (ou « dissonants ») sont appliqués à une industrie en même temps. On observe généralement deux formes de dissonance. La première forme, la dissonance de compétences, survient lorsque des règlements divergents ou différents visent à contrôler des comportements ou des résultats similaires s'appliquent dans des compétences juridiques différentes (fédérales, provinciales, municipales et internationales). Cette forme est le risque le plus important pour la déclaration des données sur les plastiques. La seconde forme, la dissonance transversale, survient lorsque deux (ou plus) règlements incompatibles ou conflictuels entrent en vigueur simultanément. Pour les emballages en plastique, un exemple serait le potentiel des règlements émergents sur les matières recyclées post-consommation non compatibles avec les règlements de sécurité existants sur l'emballage alimentaire.

domaines où des organismes de réglementation interviennent dans plusieurs compétences différentes, la dissonance réglementaire est un risque important pour la collecte et la déclaration des données sur le plastique.

### Gouvernance répartie

La gouvernance actuelle de collecte et de déclaration des données sur le plastique est répartie et non centralisée. Dans le contexte actuel de manque de coordination à l'échelle nationale, la collecte de données sur les plastiques est fragmentée, et n'est pas toujours alignée au but national visant à réduire l'impact environnemental des plastiques.

> *« …dans le contexte actuel de manque de coordination à l'échelle nationale, la collecte de données sur les plastiques est fragmentée, et n'est pas toujours alignée au but national visant à réduire l'impact environnemental des plastiques… »*
>
> *- Association de l'industrie canadienne*

De nombreux intervenants (organisations en REP, organismes de réglementation, etc.) – certains soumis à des vérifications, d'autres, non – peuvent directement jouer un rôle dans la définition des exigences pour les données sur le plastique et pour leur collecte. De plus, il se peut que ces intervenants ne recueillent pas certaines données sur les plastiques qui pourraient être importantes, voire essentielles, pour le développement de politiques ou de réglementation, ou pour la prise de décisions commerciales (p. ex. : données sur les plastiques liées à l'importation pour des marchés importants).

### La collecte de données n'est pas liée à la prise de décisions commerciales stratégiques

À l'heure actuelle, la collecte des données sur les plastiques crée des pressions financières et de déclaration indues pour l'industrie, sans nécessairement fournir une valeur pour la prise de décisions stratégiques (p. ex. : envisager de nouveaux types de matériaux, incorporer des matières recyclées après consommation, etc.). Présentement, on peut constater un important manque d'orientation sur des données essentielles (nécessaires pour prendre des décisions commerciales ou relatives aux politiques éclairées) et des données complémentaires (données qui fournissent des informations supplémentaires, mais non essentielles pour prendre des décisions commerciales ou relatives aux politiques éclairées).

Cela donne aux activités de collecte de données sur les plastiques une occasion de fournir des données très importantes sur les plastiques, ce qui appuiera un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Identifier et mesurer les plastiques « problématiques ».
- Évaluer lesquelles des solutions de durabilité s'améliorent ou se détériorent, et lesquelles évoluent selon les dynamiques de « poussée » (c.-à-d. les capacités en amont « poussant » les capacités en aval).
- Aider à la prise de décisions commerciales afin d'évoluer collectivement vers les changements souhaités pour le système des plastiques.
- Harmoniser avec les exigences de déclarations pour la REP et l'ESG (dont plusieurs indicateurs en ESG comme la migration des déchets de plastique, le développement de l'économie circulaire et la réduction des émissions de GES).
- Fournir d'autres rapports liés à l'ESG (p. ex. : sources éthiques).
- Amélioration de la transparence générale avec les principaux intervenants, dont les clients.

Comme la collecte de données sur les plastiques n'est pas considérée comme une activité stratégique appuyant la prise de décisions commerciales, les défis suivants sont plus complexes, et des possibilités sont hors d'atteinte :

- Perte d'incitatifs à la collecte ou au partage de données allant au-delà des exigences des organismes de réglementation et des exigences de déclaration.
- Les détaillants et les marques ont l'occasion de mieux mesurer l'efficacité de leurs stratégies en développement durable grâce à des données normalisées, uniformes et comparables.
- Sans données fiables de la part des marques, les consommateurs sont moins informés, voire mal informés, sur la durabilité et l'impact environnemental en général des produits et des emballages, ce qui peut influencer négativement leurs décisions d'achat.
- Les décisions commerciales deviennent transactionnelles et localisées, et ne sont pas prises selon les changements désirés aux systèmes de plastiques aux niveaux régionaux et nationaux.
- Manque de données de qualité permettant de développer des approches et des solutions innovantes visant à atteindre des objectifs de développement durable (comme encourager la ludification du comportement des consommateurs en utilisant des données de qualité afin d'influencer les comportements problématiques des consommateurs relativement à l'utilisation des plastiques[3]).

Dans le contexte actuel, il y a un manque de données de qualité sur les plastiques conçues et adaptées pour assurer une harmonisation à l'échelle du système entier. Par conséquent, il est difficile d'identifier des cibles offrant les meilleures possibilités pour l'innovation des entreprises, les investissements publics et privés et l'intervention des politiques publiques.

*« …le manque de données de qualité nuit aux entreprises, aux décideurs, aux organismes de réglementation et aux consommateurs, ou les empêche carrément de faire la différence entre un leadership et des actions authentiques en développement durable et des mesures d'écoblanchiment et des coups de publicité… »*

Finalement, le manque de données de qualité nuit aux entreprises, aux décideurs, aux organismes de réglementation et aux consommateurs, ou les empêche carrément de faire la différence entre un leadership et des actions authentiques en développement durable et des mesures d'écoblanchiment et des coups de publicité, ce qui nuit à la confiance, crée de la confusion dans le marché, et rendent difficile le choix d'investissement à choisir ou les bonnes mesures à prendre.

Les obstacles et les défis sont variés; toutefois, les discussions avec les intervenants ont permis de dégager des causes fondamentales sous-jacentes sur la collecte et la déclaration des données sur les plastiques dans les chaînes de valeur des biens de consommation et des détaillants.

Les éléments suivants décrivent les causes fondamentales sous-jacentes suggérées afin de jeter les bases d'une structure révisée permettant de définir, de recueillir et de déclarer les données liées au plastique.

[3] Ludification pour une consommation durable (Gamification for sustainable consumption), Abrunhosa et al., 2022 (https://www.researchgate.net/publication/358469004_Gamification_for_sustainable_consumption)

# CAUSES FONDAMENTALES SOUS-JACENTES DES PRINCIPAUX OBSTACLES

L'industrie des plastiques et les intervenants de l'industrie de l'emballage reconnaissent les obstacles et les défis identifiés dans la section précédente, et il est proposé que les trois causes fondamentales suivantes y contribuent :

- Les initiatives de collecte de données sur les plastiques ne sont pas homogènes, et sont très localisées.
- Une approche basée sur les systèmes pour la collecte et la déclaration des données sur les plastiques est essentiellement inexistante.
- La collecte des données sur les plastiques n'est pas structurée ni gouvernée afin de s'aligner aux orientations stratégiques et à une approche basée sur les systèmes.

Chacune de ces causes fondamentales sous-jacentes est résumée ci-dessous.

### Les initiatives de collecte de données sur les plastiques ne sont pas homogènes, et sont très localisées

Pour bien cerner la discussion au sujet de la collecte des données sur les plastiques et développer une approche efficace pour la collecte des données sur les plastiques, nous devons aborder la question suivante et y répondre :

« Pourquoi les données sur les plastiques sont-elles recueillies? »

L'objectif et le contexte de la collecte des données sur les plastiques peuvent varier énormément, mais peuvent se résumer en trois orientations stratégiques :

- Stratégie : La collecte des données sur les plastiques appuie les objectifs individuels et la prise de décisions afférentes des entreprises en ESG, en durabilité et en économie circulaire.
- Confiance : La collecte des données sur les plastiques contribue à améliorer la confiance des clients, des consommateurs et des intervenants quant aux mesures et aux décisions qui sont prises.
- Conformité : La collecte des données sur les plastiques aide à répondre aux exigences de déclarations relatives à la conformité dans toutes les compétences au Canada.

> *« …la collecte des données sur les plastiques permet d'atteindre trois objectifs : stratégie, confiance et conformité… »*
>
> *- Expert reconnu de l'industrie*

La conformité est une priorité actuellement, mais il existe un risque que les autres objectifs de la stratégie visant à étayer le soutien à la stratégie et à améliorer la confiance soient compromis. De plus, les initiatives pour la collecte de données sur les plastiques sont essentiellement établies à partir de contextes locaux ou régionaux, et non du point de vue selon lequel les actions et les décisions peuvent aider à appuyer les changements voulus au système de plastiques aux échelles nationales et régionales, tout en tenant compte des développements et initiatives internationaux.

Par conséquent, l'absence d'une approche basée sur les systèmes pour les plastiques est considérée comme la seconde cause fondamentale sous-jacente.

## Une approche basée sur les systèmes pour la collecte et la déclaration des données sur les plastiques est essentiellement inexistante

Après avoir déterminé pourquoi les données relatives aux plastiques sont recueillies, nous devons aborder la question suivante :

« Quels changements au niveau des systèmes d'emballage de plastique cherchons-nous à concrétiser et à mesurer? »

Une analyse effectuée en 2021 sur les approches basées sur les systèmes visant à aborder les préoccupations liées aux plastiques a confirmé qu'une approche basée sur les systèmes est non seulement souhaitée, mais nécessaire afin de s'attaquer au problème du gaspillage et de la pollution par les plastiques[4]. Bien qu'un changement au système des plastiques soit mentionné fréquemment à titre de politique ou résultat commercial souhaité, une approche basée sur des systèmes tarde toujours à encadrer et à définir la collecte des données sur les plastiques.

Sans ensemble commun d'orientations stratégiques ou d'approche basée sur les systèmes, les exigences relatives aux données sur le plastique seront très variées, et différeront d'une compétence et d'un intervenant à l'autre, ce qui nuira énormément à l'atteinte des changements souhaités dans le système des emballages de plastique[5].

> *« … les changements souhaités au système des emballages de plastique comprennent :*
>
> - *Réduction générale de l'utilisation de contenu de plastique vierge;*
> - *Augmentation de contenu recyclé*
> - *Réduction des plastiques dans des sites d'enfouissement… »*
>
> *- Organisation nationale d'économie circulaire*

> *« …bien qu'un changement au système des plastiques soit mentionné fréquemment à titre de politique ou résultat commercial souhaité, une approche basée sur des systèmes tarde toujours à encadrer et à définir la collecte des données sur les plastiques… »*
>
> *- Organisation nationale d'économie circulaire*

Les intervenants rencontrés dans le cadre de ce document de travail ont convenu que les changements souhaités au système des emballages de plastique peuvent être résumés par les résultats suivants :

- Réduction générale de l'utilisation de contenu de plastique vierge;
- Augmentation de contenu recyclé;
- Réduction mesurable des déchets de plastique acheminés dans des sites d'enfouissement et jetés dans l'environnement, où ils deviennent des polluants de plastique.

La collecte et la déclaration des données sur le plastique jouent un rôle essentiel afin d'atteindre ces objectifs au niveau des systèmes relatifs aux plastiques, et doivent permettre de concrétiser les idées et les activités suivantes :

1. Confirmer l'état du système des emballages en plastique (p. ex. : flux de masse du plastique).
2. Évaluer l'état des changements au système (p. ex. : changements aux flux de masse).

---

[4] « Plus de 80 % des intervenants de l'industrie croient que, pour s'attaquer à la pollution de plastique, il faut absolument utiliser une approche reposant sur les systèmes. » (notre traduction) Source : Mitigating Plastics Pollution – The Need for a Systems-based Approach. Présentation et sommaire soumis au Conseil national de recherches Canada. Daniel Duguay, Associé principal, Tactix. Juin 2021

[5] La pollution par le plastique a besoin d'une approche d'intégration de systèmes pour comprendre et atténuer les risques (Plastic pollution requires an integrative systems approach to understand and mitigate risk) Courtene-Jone et al., 2022 (https://doi.org/10.1042/ETLS20220018)

3. Fournir des informations pour la prise de décision dans le système (pour appuyer les entreprises le long de la chaîne de valeur).
4. Permettre des déclarations précises sur l'état du système (par l'entremise d'exigences de déclaration réglementaires ou d'autres modes de déclaration).
5. Fournir des perspectives sur les sous-systèmes au sein du système global, dont des points de vue régionaux et de secteurs d'industrie.
6. Identifier les principaux obstacles ou défis au sein du système (p. ex. : secteurs, produits ou autres).
7. Informer les décideurs du secteur public et les organismes de réglementation des instruments les plus adéquats à envisager pour concrétiser les changements voulus dans le système des plastiques[6].

### Manque d'orientation stratégique dans la collecte et la déclaration des données sur les plastiques

Sans définition commune des objectifs stratégiques ni approches basées sur les systèmes, le type et la forme de collecte des données sur les plastiques seront essentiellement définis par les compétences juridiques et les marchés. Cela entraînera un manque d'harmonisation dans les attributs de données relatives aux plastiques, ce qui nuira à la collecte des données sur le plastique nécessaires afin de permettre l'analyse du système des plastiques et, ultimement, à la prise de décisions relatives aux plastiques.

Afin de créer un exercice de collecte de données relatives aux plastiques efficace, nous devons répondre à la question suivante :

« Est-ce que les données relatives aux plastiques sont encadrées par une approche basée sur des systèmes, et peuvent-elles servir à atteindre les objectifs stratégiques? »

Les exigences relatives aux données sur les plastiques devraient être alignées aux objectifs stratégiques et y contribuer (p. ex. : stratégie, confiance et conformité), et être encadrées par une approche basée sur des systèmes. Ainsi, les informations nécessaires seront disponibles afin de comprendre l'état actuel du système d'emballages en plastique et d'atteindre les objectifs stratégiques.

> « … un manque d'harmonisation dans les données relatives aux attributs des plastiques nuira à la collecte des données sur les plastiques nécessaires permettant d'analyser le système des plastiques et, ultimement, à la prise de décision sur les plastiques… »
>
> - Détaillant canadien important

[6] Politiques gouvernementales visant à combattre la pollution par le plastique, Knoblauch et al. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2468202021000619?via%3Dihub

## Conclusion

Ces causes fondamentales sont à la base des principaux obstacles et barrières à la collecte et la déclaration efficace et efficiente des plastiques. Une structure de données devrait être développée à l'avenir afin d'identifier les priorités essentielles pour la collecte et la déclaration des données des emballages en plastique, et intégrer des considérations qui comprennent :

1. Les structures de collecte et de déclaration des données devraient envisager d'utiliser des normes et des solutions existantes. Lors de la mise en œuvre, il pourrait être opportun de tenir compte de quatre aspects importants et interreliés :

    - **Normes mondiales** : Les normes mondiales donnent des chances égales à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, et peuvent améliorer les processus commerciaux tout au long de la chaîne de valeur.
    - **Gestion de la communauté** : Permet de réunir les représentants de partout dans la chaîne d'approvisionnement afin d'identifier des problèmes communs liés aux processus commerciaux, de déterminer des normes mondiales et de développer des solutions de l'industrie qui répondent aux entreprises de toutes les tailles.
    - **Formation** : Accès à des informations et des outils pratiques qui guident l'intégration des normes mondiales et des meilleures pratiques au processus commerciaux.
    - **Mise en œuvre** : Utilisation de solutions neutres et non-propriétaires qui permettent à l'industrie de répondre aux besoins et aux exigences relatifs aux partages d'information au Canada, et ce, au coût le moins élevé pour l'industrie et sans créer de charges supplémentaires.

2. L'harmonisation est de plus en plus reconnue comme élément central afin de concrétiser les changements souhaités dans le système d'emballage des produits de plastique. Cela comprend d'aborder les différentes activités, priorités et décisions aux niveaux locaux, provinciaux, nationaux et internationaux.

Grâce à des politiques en REP qui apportent un éventail élargi d'exigences pour la collecte de données liées aux plastiques, l'harmonisation des données est de plus en plus importante, voire essentielle, afin de comprendre et de comparer l'écosystème canadien des plastiques en évolution. Cela permettra, à son tour, d'améliorer la prise de décisions commerciales éclairées et d'alimenter les activités liées aux politiques et aux exigences réglementaires à plusieurs paliers de gouvernement à l'échelle du Canada.